

05 mai 2026 -09:36

La politique belge en matière de droits humains passée au crible à Genève

Le 6 mai 2026, la politique belge en matière de droits humains sera examinée lors du 4e Examen périodique universel (EPU) au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Le SPF Affaires étrangères joue un rôle crucial, tant dans la coordination des recommandations d'amélioration que nous adressent d'autres pays que dans la promotion des droits humains à l'étranger.

Le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement, Maxime Prévot, représente la Belgique dans le cadre de cet Examen périodique universel à Genève. C'est la quatrième fois depuis 2011 que la politique belge en matière de droits humains est évaluée.

L'EPU prévoit une évaluation régulière de la situation des droits humains dans l'ensemble des 193 États membres de l'ONU. Trois sessions de l'EPU ont lieu chaque année, chacune portant sur 14 pays. Ainsi, les 193 États membres de l'ONU sont évalués tous les cinq ans. Pour la Belgique, cela a été le cas en 2011, 2016 et 2021. Au cours de ce quatrième cycle, notre pays est le 160e État membre à passer devant l'EPU.

L'EPU favorise un dialogue ouvert entre tous les États membres de l'ONU, fondé sur la prise de conscience collective qu'aucun pays n'a un bilan parfait en matière de droits humains et qu'il y a donc toujours matière à amélioration. Parallèlement, l'EPU offre une occasion rare de sensibiliser les États à des législations ou pratiques au niveau national qui peuvent avoir des conséquences négatives sur les droits humains à l'intérieur de leurs frontières.

Les droits humains font partie de l'ADN de la Belgique. L'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits humains, qui se renforcent mutuellement, constituent les principes fondamentaux de l'action belge, tant sur notre propre territoire que sur la scène internationale. Cette action en faveur des droits humains à l'étranger est l'une des priorités politiques du SPF Affaires étrangères, à laquelle nos diplomates se consacrent quotidiennement.

L'évaluation de l'EPU repose sur trois rapports. Le premier est le rapport national belge. Ce rapport est le fruit d'une étroite collaboration entre tous les niveaux décisionnels concernés des entités fédérales et fédérées. En décembre 2025, le SPF Affaires étrangères a également organisé une consultation de la société civile sur le projet de rapport. Celui-ci porte sur le suivi des 251 recommandations formulées par 119 pays différents que la Belgique a acceptées lors de son précédent EPU en 2021.

Les deux autres rapports contiennent, d'une part, un résumé des informations dont disposent les Nations unies elles-mêmes et, d'autre part, un résumé des nombreuses contributions des *parties prenantes* (nationales et internationales).

Grâce à l'EPU et aux recommandations formulées par les autres États membres, notre pays reste à l'écoute de la situation des droits humains en Belgique et veille en collaboration avec tous les États membres des Nations unies à la mise en œuvre d'une politique des droits humains plus forte et plus universelle. Le SPF Affaires étrangères y contribue activement, jour après jour.

Informations pratiques

L'Examen périodique universel de la Belgique aura lieu le 6 mai 2026 à Genève, au sein du Conseil des droits de l'homme. Le dialogue interactif durera environ trois heures et demie. À l'issue de celui-ci, le secrétariat des Nations unies rédigera un rapport reprenant toutes les recommandations formulées. Le Conseil des droits de l'homme se prononcera sur ce rapport en septembre. La Belgique peut accepter ou rejeter ces recommandations.

Le dialogue interactif peut être suivi en direct via le livestream sur le site web du Haut-Commissariat aux droits de l'homme :

<https://media.un.org/en/search/categories/meetings-events/human-rights-council/universal-periodic-review>. Les documents relatifs à l'EPU de la Belgique sont disponibles sur

<https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/upr/be-index>. Les informations concernant l'accréditation des médias sont disponibles sur <https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/upr/media-information>.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Florinda Baleci
Porte-parole
+32 2 501 84 29
+32 478 92 09 37
florinda.baleci@diplobel.fed.be

Pierre Steverlynck
Porte-parole
+32 2 501 87 16
+32 471 44 06 04
pierre.steverlynck@diplobel.fed.be

David Jordens
Porte-parole
+32 2 501 80 50
+32 477 40 32 12
david.jordens@diplobel.fed.be